



# La Tunisie sur le point de renoncer à l'islam comme religion d'Etat ? Un séisme !

écrit par Christine Tasin | 23 juin 2022



Kaïs Saïed au cours de la  campagne présidentielle de 2019.



Kaïs Saïed au cours de la   
campagne présidentielle de  
2019.

**Les Tunisiens vont devoir répondre à une question explosive le 25 juillet posée par leur Président Kaïs Saïeb : acceptez-vous de ne plus voir l'islam figurer comme « religion d'Etat » dans la nouvelle constitution ?**

Nul ne sait, à l'heure actuelle, si les Tunisiens sont prêts à cela, eux qui votent régulièrement pour Ennahda, le parti islamique pour lequel votent aussi majoritairement les Tunisiens de France...

Si oui, est-ce que les forces obscures islamiques menées par Ennahda le permettront sans mettre la Tunisie à feu et à sang... Ennahda était la première force du pays en 2011 (c'était hier) avec 89 députés. Les années suivantes,

attentats et assassinats des laïques se sont succédé..Les Frères musulmans au pouvoir voulant avoir tous les pouvoirs, n'hésitant pas à ruiner la classe moyenne laïcisée pour la remettre dans le giron islamique.

Aux [élections législatives de 2014](#), Ennahdha perd sa place de premier parti du pays au profit de [Nidaa Tounes](#) qui obtient le droit de désigner le prochain chef du gouvernement. Le 2 février 2015, Ennahdha intègre le [gouvernement de coalition](#) formé par [Habib Essid](#), Ennahdha disposant d'un ministère dirigé par [Zied Ladhari](#) et de trois secrétaires d'État, [Boutheina Ben Yaghlane](#), [Amel Azzouz](#) et [Nejmeddine Hamrouni](#)<sup>41</sup>.

Pour [Alain Chouet](#), ancien chef du service de renseignements de sécurité à la [DGSE](#), Ennahdha a préparé son retour aux affaires : « Avant de quitter le pouvoir, ils ont organisé une réforme fiscale qui ruine la classe moyenne laïcisée, laquelle constitue le pire ennemi des [Frères musulmans](#). Depuis, de nombreux attentats ont ensanglanté la Tunisie visant à tuer son économie, ruiner le secteur touristique, les syndicats, les associations, de façon à revenir au pouvoir. C'est la stratégie systématique des Frères musulmans »<sup>42</sup>.

**Aux élections de 2019, Ennahda arrive encore en tête mais de scission en scission le parti éclate, et, Kaïs Saïed, homme politique indépendant, celui qui propose le fameux referendum, est élu Président de la République le 23 octobre 2019 avec 72,7% des suffrages ! Dans la foulée, en 2021, il dissout le parlement et s'octroie les pleins pouvoirs.**

Vu comme un conservateur « éclairé » il revendique l'héritage de Bourguiba et à se titre refuse l'égalité entre femmes et hommes pour l'héritage mais refuse la pénalisation de l'homosexualité « qui a toujours existé » mais dont on n'a pas à faire la publicité.

Bref, cela risque d'être chaud et même de créer une situation révolutionnaire. Par contre, si ça marche, si le referendum a bien lieu, et si... les Tunisiens votent oui, la face de l'islam pourrait bien changer pour la première fois depuis 1400 ans, un pays de la oumma osant supprimer la charia de sa constitution. ENORME !

Il faut s'attendre, en France, le 25 juillet et avant, à des manifestations et plus si affinités des Tunisiens affiliés à Ennahda, comme d'habitude. La France poubelle...

*L'islam pourrait ne plus être inscrit comme «religion d'Etat» dans la nouvelle constitution tunisienne mais comme une «religion de la nation». Le but étant d'inclure les autres religions dans la société tunisienne et de combattre le parti d'inspiration islamiste Ennahdha (Renaissance). L'islam demeurerait néanmoins la religion dominante dans ce pays du Maghreb.*

*Climat tendu en [Tunisie](#). Le président tunisien [Kais Saied](#) a confirmé mardi 21 juin que l'islam ne sera pas inscrit comme «religion d'Etat» dans la nouvelle Constitution qu'il soumettra à référendum le 25 juillet prochain. Une situation inédite dans les pays arabes.*

*«Dans la prochaine Constitution de la Tunisie, nous ne parlerons pas d'un Etat dont la religion est l'islam mais (de l'appartenance de la Tunisie) à une Oumma (nation) dont la religion est l'islam. La Oumma et l'Etat sont deux choses différentes», a déclaré le président tunisien à des journalistes à l'aéroport de Tunis.*

*[Kais Saied](#) s'est vu remettre lundi un projet de nouvelle Constitution qu'il doit valider avant de le soumettre à référendum le 25 juillet, jour du 1er anniversaire du coup de force par lequel il s'était arrogé les pleins pouvoirs.*

*Sadok Belaïd, le juriste qui dirige la commission chargée de la rédaction de ce texte, avait affirmé dans un entretien à*

*l'AFP le 6 juin qu'il présenterait au président un projet de charte expurgée de toute référence à l'islam, pour combattre les partis d'inspiration islamiste comme Ennahdha, suscitant un vif débat dans le pays.*

## **«Le peuple a la souveraineté»**

*Le premier article de la Constitution actuelle adoptée en grande pompe en 2014, trois ans après la chute de la dictature de [Zine El Abidine ben Ali](#), stipule, tout comme celle de 1959, que la Tunisie «est un Etat libre, indépendant et souverain, l'islam est sa religion, l'arabe sa langue et la République son régime».*

*Dans son préambule, la Constitution de 2014 évoque «l'appartenance culturelle et civilisationnelle (du peuple tunisien) à l'Oumma arabe et islamique» et son «identité arabe et islamique».*

*La nouvelle Constitution doit remplacer celle de 2014 qui avait instauré un système hybride source de conflits récurrents entre les branches exécutive et législative.*

*L'opposition et des organisations de défense des droits humains accusent le président tunisien de chercher à faire adopter un texte taillé sur mesure pour lui.*

*Interrogé mardi sur la nature du système de gouvernement qui sera instauré par la nouvelle Constitution, [Kais Saied](#) a botté en touche.*

*«Qu'il s'agisse d'un système présidentiel ou parlementaire n'est pas la question. Ce qui compte est que le peuple a la souveraineté. Pour le reste il s'agit de fonctions et non pas de pouvoirs», a-t-il dit.*

*«Il y a la fonction législative, la fonction exécutive et la fonction judiciaire et une séparation entre elles», a-t-il ajouté.*

<https://www.cnews.fr/monde/2022-06-21/la-tunisie-pourrait-abandonner-lislam-comme-religion-detat-dans-sa-nouvelle>